Site Web - Demande #72

Faire une page simplifiée pour prendre/participer à une tâche dans un groupe

27/01/2010 13:45 -

Statut: Début: Fermé 27/01/2010 Priorité: Normale Echéance: % réalisé: Assigné à: 0% Catégorie: Temps estimé: 0.00 heure Version cible: Temps passé: 0.00 heure

Description

D'après un rapper de Lionel Allorge:

http://www.april.org/wws/arc/animation/2010-01/msg00044.html

"Je vous propose notamment de faire une maquette d'une page web conviviale pour un bénévole qui débarque et qui souhaite s'impliquer sans s'occuper de la manière de la gérer en interne. C'est un travail pour le groupe siteweb. Cela permettrait de fixer la partie "publique" de la gestion de projet."

Demandes liées:

Lié à Tracker de tâches - Anomalie #73: Avoir une API REST

Résolu 27/01/2010

Historique

#1 - 27/01/2010 22:05 - Vincent-Xavier JUMEL

- Assigné à changé de theo _ à Islem ABD-EL RAHMAN

#2 - 27/01/2010 22:35 -

Personnellement, je suis opposée à ce que cette tâche soit assignée à snip.

Primo, il fait déjà pas mal de choses pour le site web tout en ayant son BAC à passer. Donc, ici, la demande n'est pas adéquate à la personne ;) Secundo, je trouve très prématuré de lancer une telle réalisation. D'une part, Redmine continue à être un outil de test. On ne connaît pas encore toutes les particularités de la chose. Commencer à créer une telle interface signifie l'adopter. Ou gâcher les efforts des gens qui développeront si l'outil n'est pas retenu. D'autre part, on n'a pratiquement pas de retour utilisateur. On n'a pas davantage de liste claire et précise des tests ayant été faits, ce qui est PASS, ce qui est FAIL, ce qui est TO CHECK. Actuellement donc, on n'a pas de raisons sérieuses d'investir dans une application dédiée. (Ainsi, assigner une telle énorme tâche de conception respectant des contraintes qu'on ne connaît que mal ne peut qu'être un fail :p)

Enfin, on doit se sortir les doigts des slips/strings et faire toute cette mise au clair de la situation de cet outil pour pouvoir établir un test d'usability et l'appliquer le 14/02 pour avoir de la matière à réflexion pour la présente tâche.

#3 - 28/01/2010 17:01 -

Rayna Stamboliyska a écrit:

Personnellement, je suis opposée à ce que cette tâche soit assignée à snip.

Primo, il fait déjà pas mal de choses pour le site web tout en ayant son BAC à passer. Donc, ici, la demande n'est pas adéquate à la personne ;)

Le problème c'est qu'on ne peut pas assigner les demandes à grand monde tel que ça fonctionne actuellement, et dans le cas présent, il s'agissait plus de trouver un responsable de la tâche dans redmine qu'une personne qui va effectuer le travail.

Secundo, je trouve très prématuré de lancer une telle réalisation. D'une part, Redmine continue à être un outil de test. On ne connaît pas encore toutes les particularités de la chose. Commencer à créer une telle interface signifie l'adopter. Ou gâcher les efforts des gens qui développeront si l'outil n'est pas retenu.

J'ai mal choisi l'extrait du mail de Lionel alors, mais il avait fait la remarque lors de la réunion IRC aussi. Il ne s'agit pas de faire immédiatement la page interfacée avec redmine, mais d'abord de la concevoir de façon générique, ce qui est un travail collectif.

Je me suis peut trompé par contre en voulant utiliser redmine pour faire ce travail, on veut peut être garder les discussions conceptuelles en dehors de l'outil? Pour ne mettre que les taches concretes et planifiées?

D'autre part, on n'a pratiquement pas de retour utilisateur.

C'est pour ça que j'ai quand même créé des Issues dans redmine, pour d'une part avoir des retours d'usage, d'autre part pour lier parallèlement à la conception de cette fameuse page (qui est elle à l'origine du projet) les éventuels manques de redmine.

Enfin, on doit se sortir les doigts des slips/strings et faire toute cette mise au clair de la situation de cet outil pour pouvoir établir un test d'usability et l'appliquer le 14/02 pour avoir de la matière à réflexion pour la présente tâche.

28/04/2024 1/2

Je suis d'accord, et je ne vois pas en quoi cette Issue sortait de ce cadre.

Si l'existence de cette page de saisie nécessite un interfaçage, il faut que ces tests vérifient la possibilité et les manière de faire cet interfaçage, et il faut un endroit où répertorier les problèmes/solutions.

#4 - 28/01/2010 18:55 - François Poulain

Ce travail est en partie déjà réalisé : http://www.april.org/fr/presentation

#5 - 28/01/2010 20:06 -

François Poulain a écrit:

Ce travail est en partie déjà réalisé : http://www.april.org/fr/presentation

On parle du frontend où les taches à prendre apparaissent et ou il ne reste plus qu'à cliquer un gros bouton "Je prends" vert fluo rotatif en 3D pour que la tâche soit attribuée. La page qui est, en gros, à l'origine de ce projet.

#6 - 03/05/2010 13:46 - Olivier Fraysse

- Assigné à Islem ABD-EL RAHMAN supprimé

#7 - 18/12/2012 13:30 - Anonyme

Message envoyé sur la liste siteweb.

Peut être qu'on peut élaborer un contenu sur une page wiki qui serait

basé sur le cadre rouge de

https://wiki.april.org/w/Accueil

Je trouve le découpage action ponctuelle/action longue durée intéressante.

Je verrais bien deux choses pour chacune.

Action ponctuelle:

- Les actions du moment : ex contacter un député, le stand truc, relire des transcriptions (il y en a toujours) etc.
- Un "autre" qui dirige vers agir.

Action longue durée

- Les points critiques. Ex : un animateur webmaster, un admin sys. Un modérateur machin.
- Un lien qui enverrait vers les groupes de travail.

Par ailleurs, Je viens de retrouver ça

https://www.april.org/guide-du-benevole

Ca ne répond pas au besoin ?

Réponse de Lionel :

Les informations oui mais pas la présentation. Je pense qu'il faudrait une page plus simple et plus attrayante. Par exemple la Ligue de Protection des

Oiseaux de Bougrain-Dubourg propose cette page :

http://www.lpo.fr/benevolat/etre-benevole

qui te renvoie vers :

http://www.lpo.fr/offres-de-benevolat/les-offres-de-benevolat

2 photos, quelques logos, un texte bref. Cela me parait pas mal.

#8 - 24/08/2022 14:53 - Frédéric Couchet

- Statut changé de Nouveau à Fermé

28/04/2024 2/2